



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les observatoires de la biodiversité, des vigies de l'évolution du vivant dans les territoires





Que se passe-t-il avec la biodiversité ?
De quoi se compose-t-elle ? Pourquoi disparaît-elle ?
Comment réagit la société ? Quelles mesures
prennent les décideurs ? Et surtout... **Qu'en est-il dans mon
pays, dans ma région, dans ma ville... sur mon territoire ?**

Partout en France, les observatoires de la biodiversité travaillent à **fournir au plus grand nombre les clés pour répondre à ces questions**. Chacun à leur échelle, sur leur territoire, en métropole et dans les Outre-mer, ils **organisent le dialogue entre experts et société civile**. Ils identifient ainsi les enjeux en matière de biodiversité, valorisent la connaissance et les données disponibles, construisent des indicateurs nécessaires, publient et diffusent leurs résultats.

Découvrez dans cette brochure quelques-unes de leurs réalisations

Comment se porte la biodiversité en ville ?



L'**observatoire parisien de la biodiversité** calcule le score de la Ville de Paris à l'Indice de Singapour, un outil conçu par un groupe d'experts internationaux en écologie à destination des villes et autorités locales. Le calcul de l'indice est basé sur de nombreux critères relevant de

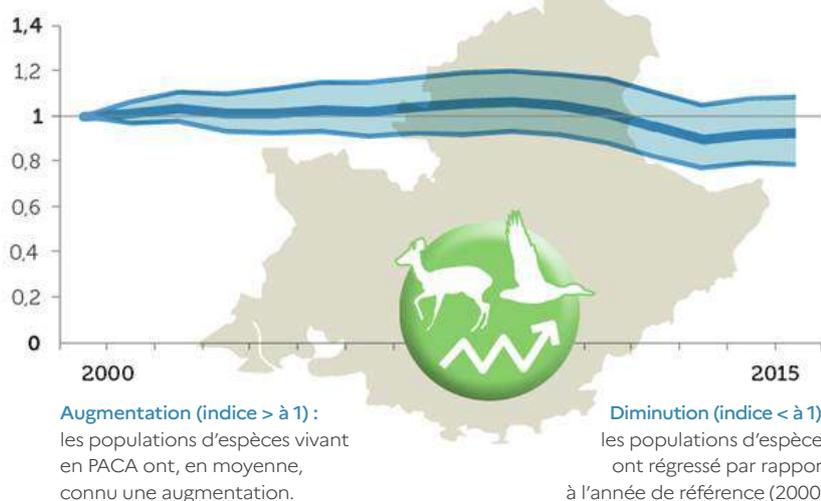
trois thèmes : **Biodiversité indigène, Services écosystémiques et Gouvernance et gestion de la biodiversité.**

Calculé une première fois en 2015, la Ville de Paris s'est engagée à le recalculer en 2020, année mondiale de la biodiversité, afin de contrôler,

suivre et évaluer ses efforts de conservation en matière de biodiversité. Les données issues du suivi de l'**évolution de la population de Pipistrelles** communes installées dans le 14^e arrondissement seront notamment intégrées à l'indice.

Comment évoluent les espèces ?

Indice région Vivante 2000-2015
avec intervalles de confiance



Pour connaître l'état et les tendances de la biodiversité régionale, l'**observatoire régional de la biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur** a construit,

en partenariat avec l'institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes Tour du Valat, l'**Indice « région vivante »**.

Adapté de l'indicateur international de référence créé par le WWF, l'Indice planète vivante, il se base sur les **variations démographiques des populations d'espèces de vertébrés**. Près d'une vingtaine de structures mettant en œuvre des suivis faunistiques en région ont contribué à la construction de cet indicateur. Les analyses ont ainsi pu être menées à partir d'une **base de données correspondant à 282 espèces, soit 1 515 populations** suivies.

L'Indice région vivante a été calculé **entre 2000 et 2015** et **décliné par grands secteurs géographiques** et pour certains **grands écosystèmes régionaux**. Sa mise à jour permettra de suivre l'évolution de la biodiversité régionale.

Comment se portent les zones humides ?

L'observatoire de l'environnement en Bretagne a développé plusieurs indicateurs permettant de suivre l'état et l'évolution des zones humides bretonnes, en valorisant les données administrées par l'association forum des marais atlantiques.

Ils permettent de suivre l'état de prospection scientifique des zones

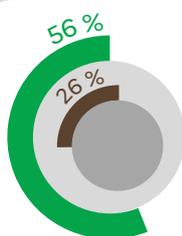
humides en Bretagne (97 % du territoire prospecté soit +9 % depuis 2016), la surface occupée par ces zones vulnérables et particulièrement riches en biodiversité (8,8 % du territoire couvert par des zones humides), ainsi que l'état de santé des espèces inféodées à ces milieux (56 % de ces espèces sont menacées soit plus que le pourcentage d'espèces généralistes menacées).



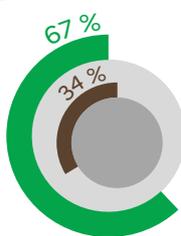
Espèces inféodées zones humides



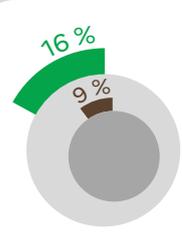
Espèces non inféodées zones humides



Menace de risque de disparition à court terme



État de conservation défavorable

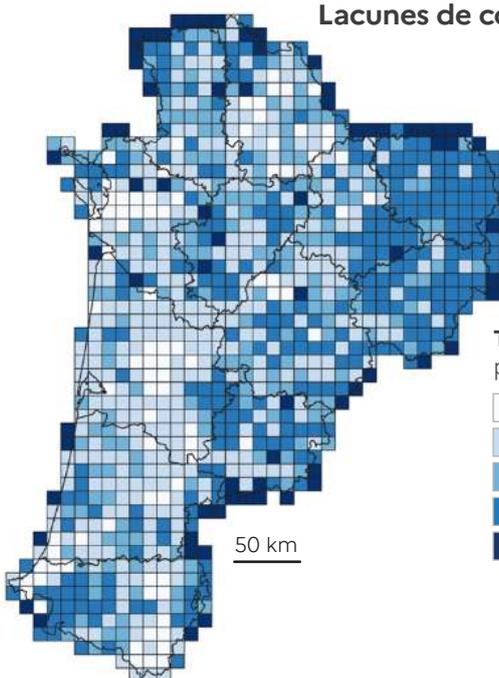


Très forte responsabilité biologique régionale

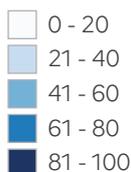
Quelles sont les lacunes de connaissances naturalistes ?

Lacunes de connaissances naturalistes en Nouvelle-Aquitaine

Données d'occurrences de taxons partagées dans le SINP entre janv. 2000 et juin 2020



Taxons méconnus* (en %) par maille de 10x10 km



50 km

En 2019, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine a confié à l'observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine et au conservatoire botanique national sud-Atlantique la mission de cartographier les lacunes de connaissance naturaliste dans la région. Pour les besoins de cette étude, des critères de « méconnaissance » ont été définis pour chaque groupe d'espèces.

Cette étude, qui valorise les données partagées grâce au système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel servira de base à l'élaboration de la stratégie régionale d'acquisition de connaissances. Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin de l'année 2020.

Source : Production OAFS et CBNSA, Juin 2020
D'après les seuils issus de Witté I. et Touroult J., 2017

*Taxons considérés : amphibiens, reptiles, mammifères, odonates, rhopalocères, oiseaux et angiospermes

Quelle est l'ampleur de la fragmentation des cours d'eau ?

La **fragmentation des cours d'eau** par les ouvrages hydrauliques (barrages, seuils, retenues) provoque des modifications profondes de la **morphologie des milieux aquatiques** et **perturbe le fonctionnement écologique** de ces écosystèmes. La production de l'indicateur « fragmentation des cours d'eau » par l'**observatoire régional de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté**, apporte une photographie de l'ampleur de cette fragmentation dans la région.

Ainsi, plus de 8 500 ouvrages sont référencés sur 48 600 km de cours d'eau, ce qui équivaut à un obstacle à l'écoulement des eaux tous les 3,2 km de rivière. A l'échelle de la région, le fractionnement des cours d'eau, dû à l'**effet barrière** des ouvrages, provoque un risque fort d'altération de la continuité écologique pour 28 % des cours d'eau. Les zones de montagne et de piémont sont les plus impactées par ce phénomène.

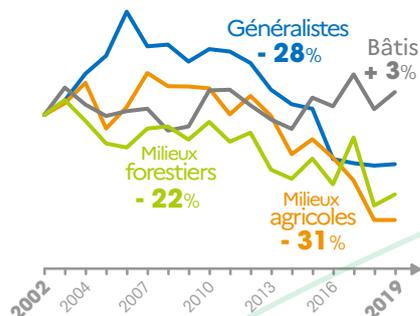


Comment évoluent les populations d'oiseaux ?

Le « **suivi temporel des oiseaux communs** » est le programme national d'étude des variations de l'abondance des populations d'oiseaux communs. Déployé en Grand Est par la Ligue de Protection des Oiseaux, dans le cadre de l'**observatoire régional de la biodiversité Grand Est**, ce programme a permis le suivi de plus de 250 mailles entre 2003 et 2018.

Les résultats ainsi obtenus révèlent une diminution des **effectifs des oiseaux spécialistes** des milieux agricoles (- 31 %) et forestiers (-22 %) mais également des espèces généralistes (-28 %). Seules les espèces spécialistes des milieux bâtis sont en faible augmentation (+3 %).

Évolution de l'indicateur STOC en région Grand-Est



Comment sensibiliser et informer le plus grand nombre à la biodiversité ?



L'**observatoire martiniquais de la biodiversité** a lancé en 2017 la **plateforme web** www.biodiversite-martinique.fr. On y trouve : une **présentation illustrée de la biodiversité et de la géodiversité** de l'île, des ressources bibliographiques et un annuaire des acteurs de la protection de la nature, une **plateforme cartographique** ainsi qu'une sélection d'actualités sur la biodiversité insulaire (découvertes scientifiques, évolutions réglementaires, actions éco-citoyennes, etc.).

Comment valoriser l'expertise des citoyens ?

À la suite d'un premier inventaire des plantes rares, protégées ou menacées, réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central, le Parc naturel régional du Pilat a choisi de faire appel à l'**implication citoyenne pour poursuivre la surveillance** de ces espèces : c'est l'**observatoire participatif de la flore patrimoniale du Parc du Pilat**.

Ainsi depuis 2007, 70 observateurs (botanistes confirmés ou en herbe)

se mobilisent afin d'observer annuellement l'état des populations de 56 espèces de flore. Cette veille, assurée par les habitants du Pilat et des environs, permet d'identifier rapidement de potentielles menaces sur ces plantes et de proposer aux acteurs locaux de mettre en place des **actions de préservation adaptées** : ajustement de certains projets, mise en défens, adaptation des pratiques agricoles, mise en place de pâturage extensif...
Merci à ces observateurs volontaires !



Comment évolue la biodiversité des milieux agricoles ?



En 2019, l'**observatoire national de la biodiversité** s'est doté d'un nouveau **groupe de travail** dédié spécifiquement à la **biodiversité des milieux agricoles et aux liens entre agriculture et biodiversité**. Au terme d'un an de travail, un premier jeu d'indicateurs a été élaboré et sera progressivement mis en ligne. Pour la première fois, le sujet de la **diversité des espèces cultivées** est abordé par un indicateur. Il nous apprend ainsi que trois types de cultures seulement - le blé tendre, les orges et le maïs - représentent 67 % des surfaces cultivées au niveau national.

La **diversification des cultures** - estimée à travers la part occupée par les autres espèces cultivées - connaît une **lente augmentation**, qui est toutefois principalement due à l'augmentation des cultures oléagineuses (tournesol et surtout colza).

Où se trouvent les écosystèmes remarquables ?

Contrairement aux idées reçues, la région Hauts-de-France est riche de milieux naturels originaux et diversifiés. C'est ce que nous apprend l'**observatoire régional de la biodiversité Hauts-de-France** dans sa dernière **publication « Nature en Hauts-de-France »**. Cette région abrite ainsi, par exemple,

25 000 hectares de tourbières alcalines, aucune autre région de l'Hexagone n'en comptant autant. Cette **richesse en tourbières** explique la présence dans la région de quatre des cinq populations nationales de Grenouille des champs, une des espèces d'amphibiens les plus menacées à l'échelle nationale.



Les observatoires de la biodiversité



PNR = Parc naturel régional 0 100 km

Sur cette carte le réseau national des observatoires de la biodiversité a fait le choix de faire figurer les dispositifs qui, sur un territoire donné :

- réalisent un suivi de l'état et de l'évolution de la biodiversité, et si possible des pressions qu'elle subit et des réponses et mesures de protection, à travers notamment des indicateurs ;
- sont portés par une structure pérenne et possèdent une gouvernance propre à garantir la rigueur des informations diffusées ;
- diffusent toutes ces informations sur un site web accessible au public.

Cette carte a vocation à évoluer au fur et à mesure de l'entrée en fonctionnement de nouveaux observatoires. N'hésitez pas à nous signaler tout observatoire qui pourrait y figurer.

Type d'observatoire

- National
- Régional
- Départemental
- Ville ou agglomération
- Autre échelle
- Région couverte par un observatoire régional



Le réseau national des observatoires de la biodiversité

Ce réseau, animé par l'Office français de la biodiversité et le Cerema, promeut une **vision ambitieuse du rôle des observatoires** et **valorise l'expérience acquise** dans le cadre de l'observatoire national de la biodiversité. **Naturefrance.fr**, le nouveau portail du service public d'information sur la biodiversité - qui héberge l'observatoire national de la biodiversité - devient ainsi le point d'entrée vers les travaux et publications du réseau. Il référence les différents observatoires ainsi que leurs principales actualités.



Rédaction : Marie Barneix, Régis Didier, Corinne Dragone, Mélanie Dugas, Jeanne Fouquoire, Stéphanie Kaempf, Stephan Lerider, Julien Massetti, François Siorat, Stanislas Wroza

Conception : Olivier Debuf

Relecture : Corinne Dragone, Mélanie Dugas, Amélie Le Mieux, Julien Massetti, Isabelle Robinot-Bertrand, Delphine Salmon, Agata Wodka-Gosse

Crédits photo : S. Wroza, L. Arthur, S. Lamy, J-P Beaugier, R. Didier, M. Brammard, N. Lalau